

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL SEPTEMBRE 2020 – DÉCEMBRE 2020

Consœurs, confrères et amis,

Au début de 2020, aucun de nous n'aurait pu imaginer ce que nous réservait cette année. Elle a été très longue et très difficile pour chacun d'entre nous.

Je suis toujours très fier du travail accompli par nos membres en première ligne pendant la pandémie, de la façon dont nos militants ont lutté pour protéger les droits de nos membres, et du soutien que notre syndicat et notre personnel ont offert chaque fois qu'il le fallait.

Maintenant que l'année tire à sa fin, nous pouvons voir la lumière au bout du tunnel avec la promesse de vaccins qui nous permettront de revenir à un semblant de normalité quelque part en 2021. Et c'est une bonne chose.

Il y a peu de raisons de croire que l'année prochaine sera facile pour les travailleurs, ni pour leurs syndicats. Nous pouvons nous attendre à ce que l'appui des gouvernements commence à diminuer avant que tous les secteurs de notre économie reviennent sur des bases solides. Et avec des conservateurs fiscaux à la barre de presque toutes nos provinces, ce n'est qu'une question de temps avant que les programmes de restrictions fiscales et les attaques contre nos services publics reviennent au goût du jour.

Comme toujours, le SCFP sera là pour veiller à ce que nos services publics et le rôle essentiel qu'ils ont joué tout au long de cette pandémie soient reconnus et valorisés. Nous maintiendrons la pression en faveur d'investissements dans la santé, pour que les soins de longue durée soient améliorés, qu'un programme national de garde à l'enfance soit enfin créé, que des infrastructures publiques soient construites et qu'un programme universel d'assurance-médicaments soit mis en œuvre.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

BENOÎT BOUCHARD, PAUL FAORO, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Mais d'abord, nous devons tous prendre du temps pour nous pendant cette saison des fêtes. Bien sûr, nos célébrations avec nos familles et nos amis seront différentes cette année, mais elles restent plus importantes que jamais. Je vous souhaite à toutes et à tous des vacances joyeuses et reposantes.

Gouvernement fédéral

Les services publics que nos membres fournissent partout au Canada, que ce soit dans les soins de santé, les services d'urgence, les services sociaux, l'éducation ou les services communautaires, n'ont jamais été plus visibles, ni plus importants.

Avec nos alliés du NPD, du mouvement syndical et des mouvements progressistes, nous continuons à exiger une meilleure entente pour les travailleurs et nos familles en 2021, car la reprise après la pandémie sera lente. Et nous mettons toujours en valeur les services offerts par nos membres et la nécessité de poursuivre la lutte pour de meilleurs emplois dans le secteur public, un système public de soins de santé plus solide, des investissements plus importants dans les services de garde à l'enfance et un filet de sécurité social plus fort.

Le NPD, sous la direction de Jagmeet Singh, a pu influencer de manière importante la réponse du gouvernement à la pandémie. Le mois dernier, Heather McPherson, députée d'Edmonton, a obligé le gouvernement à prolonger le moratoire sur le remboursement des dettes étudiantes, que les libéraux avaient laissé passer en septembre. Et, plus tôt cette année, le NPD a pu forcer le gouvernement à améliorer les prestations offertes en réponse à la pandémie, incluant l'élargissement de la PCU à un plus grand nombre de travailleurs, un paiement supplémentaire aux personnes âgées touchant la Sécurité de la vieillesse et un engagement quant aux congés de maladies payés.

Le NPD fait aussi pression pour l'adoption d'un programme législatif robuste. Le critique en matière de travail Scott Duvall a présenté un projet de loi anti-briseurs de grève et un autre qui assurerait que les prestations de retraite et de santé des travailleurs reçoivent le même traitement que les banques et les investisseurs en cas de faillite. Peter Julian, leader parlementaire, a présenté un projet de loi qui mettrait en place un programme d'assurance-médicaments universel, à payeur unique et public pour tous les canadiens. Et, dernièrement, le parti a obligé la tenue d'un débat sur le concept d'un impôt sur la fortune qui a, bien sûr, été défait par les libéraux et les conservateurs.

Le mémoire soumis par le SCFP aux consultations prébudgétaires fédérales de 2021 portait sur la nécessité de continuer à financer une réponse et une reprise robustes en temps de pandémie; d'investir 2,5 milliards de dollars dans les services de garde à l'enfance et d'éducation de la petite enfance comme premier pas vers un programme national public de garde à l'enfance; d'enfin mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel; d'inclure les soins de longue durée dans la *Loi canadienne sur la santé* et de remplacer l'actuel mosaïque de services par un système de soins de longue durée bien financé et bien doté en personnel; de mettre en œuvre d'importantes réformes de l'assurance-emploi; et d'éliminer les baisses d'impôts régressives mises en place depuis 2000 et qui ont fait perdre au gouvernement fédéral plus de 50 milliards de dollars en revenus.

Nous espérons beaucoup qu'au moins une de ces mesures, ainsi qu'une stratégie pour aider le secteur du transport aérien durement touché par la pandémie, auraient pu faire partie de la mise à jour économique de la ministre Freeland à la fin de novembre. Malheureusement, le discours de la ministre et ses propositions économiques n'ont abordé aucun de ces enjeux de façon substantielle.

Nous continuerons à lutter pour que ces investissements soient inclus dans le budget fédéral de 2021.

Entre-temps, nous devons aussi penser à la possibilité d'élections fédérales l'an prochain. Le gouvernement minoritaire de Justin Trudeau n'est pas aussi stable qu'il le semble et nous sommes passés à un cheveu d'une élection fédérale au mois d'octobre. C'est sur le budget de 2021 qu'aura lieu le prochain vote de confiance important pour ce gouvernement et il pourrait très bien mener à des élections.

Congrès du travail du Canada (CTC)

Le CTC joue un rôle important dans la coordination des relations et des communications avec le gouvernement fédéral au nom de ses différents affiliés et avec eux, ce qui a été très utile dans de nombreux dossiers clés.

Malheureusement, les décisions prises dernièrement n'ont pas toutes été aussi bonnes. Le 30 octobre, le CTC a annoncé un appui conjoint avec la Chambre de commerce du Canada à l'ancien ministre des Finances Bill Morneau, qui brigue le poste de secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Comme membres du comité exécutif du CTC, j'ai été très étonné, car nous n'avons été ni consultés, ni même avertis.

La plupart d'entre vous aurez vu ma déclaration : je ne suis pas d'accord avec cet appui. Le mois dernier, le Comité exécutif s'est réuni et a adopté une motion affirmant clairement que nous n'appuyons pas Bill Morneau à ce poste, une position qui a été communiquée à la Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE.

Ce geste de la direction du CTC est une raison de plus pour changer la culture et le leadership du Congrès. Et nous aurons l'occasion de faire exactement cela à la prochaine Assemblée générale du Congrès.

Bien que les détails exacts ne soient pas encore au point, il a été confirmé que l'Assemblée aura lieu virtuellement en juin 2021. Toutes les sections locales sont affiliées au CTC par l'entremise du syndicat national et elles sont invitées à participer à l'Assemblée. Les sections locales recevront de plus amples renseignements en janvier, lorsque les dates et les détails auront été confirmés.

Ordre du Canada

J'aimerais rendre hommage aux amis du SCFP qui ont été nommés membres de l'Ordre du Canada cet automne : Bill Blaikie, ancien député fédéral néo-démocrate; Ed Finn, syndicaliste de longue date et rédacteur en chef au CCPA; et Peggy Nash, syndicaliste et ancienne députée fédérale néo-démocrate.

Négociations collectives, grèves et lock-outs

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	Nbre de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Ontario	5257	École Montessori Blaisdale	130	16 novembre 2020	14

Grèves et lock-outs

L'avant-midi du 16 novembre 2020, les 130 membres du SCFP 5257 ont entamé une grève contre leur employeur, l'école Montessori Blaisdale, dans sept campus répartis à Oshawa, Ajax, Pickering et Bowmanville.

Plus de 55 % des travailleurs de l'école Montessori Blaisdale sont payés au salaire minimum et l'employeur refuse d'offrir une hausse salariale pour les deux premières années de l'entente.

Une majorité écrasante des travailleurs, sans contrat de travail depuis le 31 août 2019, a voté en faveur de la grève après une série de rencontres de négociation sans entente.

Le 30 novembre, le SCFP 5257 a conclu une entente ratifiée à 89 %.

Négociations collectives

Le SCFP 3495, qui représente les travailleurs offrant des services de soutien par les pairs, d'éducation, de counseling, de travail social et d'activités de levées de fonds à QMUNITY, le centre queer, trans et bispirituel situé en Colombie-Britannique, a ratifié une nouvelle convention collective qui inclut des augmentations de salaires, diverses améliorations aux avantages sociaux et d'autres gains.

La nouvelle convention collective, rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et qui arrive à échéance le 31 mars 2023, inclut la parité salariale avec les classifications comparables dans l'entente provinciale des services sociaux communautaires, appliquée aux trois échelons de chaque classification. Elle comprend également une hausse salariale générale de 3 % la dernière année de l'entente.

Le contrat inclut des améliorations aux avantages sociaux, notamment les congés de deuil et pour responsabilités familiales, une augmentation des congés parentaux et une entente visant la création d'un processus d'examen conjoint pour la mise en place d'un régime de retraite abordable d'ici le 30 juin 2021.

Le 16 novembre, le Syndicat des employé/e/s du transport de valeurs et des salles de comptage de Garda (SNCF-SCFP 3812) a signé une nouvelle convention collective de six ans qui prévoit des hausses salariales de 14 % pour la période comprise entre 2018 et 2024.

Le syndicat a atteint les objectifs qu'il s'était fixés, en particulier en ce qui a trait aux salaires et à la pleine rétroactivité pour tous les employés, en plus d'importants ajustements apportés aux horaires et congés fériés. L'entente a été appuyée à 73,5 %.

En plus d'avoir conservé, et même amélioré, le pouvoir d'achat des membres, le syndicat est particulièrement fier d'avoir récupéré plusieurs éléments négociés après le rejet d'un premier accord de principe en avril 2019. Les employés ont ensuite voté à plus de 83 % en faveur du recours à des tactiques de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Le SNCF-SCFP 3812 représente un peu plus de 1 000 membres.

Le point sur les régions

Maritimes

Île-du-Prince-Édouard

À la fin de novembre, le SCFP-Î.-P.-É. a tenu son assemblée annuelle de tous les présidents et les deux dirigeants nationaux ont pu y assister virtuellement et écouter les rapports de chaque section locale de la province. De nombreuses sections locales qui ont tenu des assemblées des membres en ligne à l'automne ont été impressionnées par le nombre et l'engagement des membres qui y ont participé. Même s'il n'y a plus de rencontres en personne à cause de la pandémie, il est plus important que jamais que nos membres se sentent connectés à leur syndicat. Il est très encourageant de constater que les sections locales et les membres se sont adaptés et qu'ils sont heureux de pouvoir se réunir virtuellement.

En septembre, des membres des sections locales 1870 et 501 ont ratifié des accords de principe avec l'Université de l'Î.-P.-É. pour la révision des salaires. L'entente de deux ans prévoit des augmentations salariales de 2 % pour chaque année.

Les sections locales 1145, 1770 et 1775 sont allées en arbitrage de différend et ont reçu des augmentations de salaire de 7,5 % sur quatre ans.

Le SCFP-Î.-P.-É. continue à présenter des mémoires en faveur de l'amélioration des programmes et services publics et à travailler avec les sections locales à la promotion du rapatriement des services à l'interne partout dans la province. Des projets prometteurs sont en cours au niveau municipal.

Nouveau-Brunswick

Récemment, la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick a publié un rapport de 86 pages sur le travail sous-évalué et sous-payé dans les soins communautaires. L'étude souligne l'ampleur de l'écart salarial dans ce secteur très majoritairement féminin. Les conclusions du rapport sont entièrement appuyées par les Syndicats des services communautaires du Nouveau-Brunswick du SCFP et ses 21 sections locales. Le rapport de la Coalition démontre qu'en 2020, dans la plupart des classifications – soignantes directes, intervenantes en crise et préposées des services à domicile, par exemple – le travail dans les services communautaires demeure très sous-payé et les travailleuses n'ont pas assez de stabilité et de prévisibilité dans leurs horaires. Si le gouvernement du Nouveau-Brunswick se préoccupait vraiment de l'égalité des femmes, cet enjeu serait réglé.

Dans le secteur des soins de longue durée, le premier ministre Higgs refuse de collaborer avec Ottawa pour établir des normes de soins nationales et y adhérer. La création de normes est la meilleure façon de faire en sorte que toutes les personnes âgées puissent vivre dans la dignité. Avec la crise actuelle de recrutement et de rétention en temps de pandémie, il est impératif que les gouvernements collaborent pour hausser la barre pour tous.

Dans le premier discours du Trône du premier gouvernement majoritaire de M. Higgs, la réponse diligente des travailleurs et de la fonction publique à la COVID-19 a été dûment soulignée. Le gouvernement a affirmé qu'il voulait gouverner en collaboration et réinventer le Nouveau-Brunswick. Si cette déclaration est honnête, les travailleurs des services publics doivent être à la table et être entendus.

Mais ce gouvernement conservateur ne berne personne. Dans le discours du Trône, nous avons entendu une volonté d'augmenter les investissements de capitaux privés. Mais cette volonté n'était pas accompagnée des nécessaires engagements pour attirer des investissements : si on veut renforcer le secteur public, il faut de bonnes routes, des soins de santé de qualité et une éducation solide. C'est ainsi qu'un gouvernement peut attirer des investissements – en bâtissant des collectivités et des services sur lesquels on peut compter et dont les investisseurs ont besoin pour prospérer.

Sur le front de la santé, le gouvernement a affirmé qu'il faut « optimiser » davantage. Ce concept implique habituellement des compressions et des mesures d'austérité. Mais ce ne devrait pas être le cas. Avec des gouvernements audacieux et innovateurs, les services publics font partie de la solution et les investissements pour rapatrier des services à l'interne, s'ils peuvent être mieux rendus, devraient être prioritaires. Jusqu'à maintenant, le Nouveau-Brunswick est la province qui a investi le moins dans la lutte à la COVID-19 pour améliorer les conditions de travail des employés de première ligne.

Atlantique

Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, le secteur municipal continue à faire face aux implications et aux effets de la pandémie de COVID-19. La plupart des travailleurs municipaux ont maintenant été rappelés et les sections locales poursuivent les discussions avec les employeurs pour assurer l'accès à de l'équipement adéquat et à suffisamment de fournitures quand un regain de la COVID se manifestera dans la province.

Les négociations ont continué et d'importants règlements ont été conclus dans le secteur. Le SCFP 2694, par exemple, a signé une entente avec le comté de Victoria et obtenu une hausse salariale de 12 % sur quatre ans.

Les limites imposées aux rassemblements ont incité le SCFP 1867 à trouver des solutions créatives pour consulter ses membres sur les propositions de négociation. Des rencontres en personne ont eu lieu dehors, sur des terrains de sport ou dans des stationnements près de salles communautaires. En fin de compte, il y a eu participation partout dans la province. La section locale a tenu son assemblée générale annuelle des membres au Centre des congrès de Halifax, avec des mesures de distanciation sociale en place pour assurer la sécurité de tous. Grâce à l'accessibilité de la vidéoconférence, j'ai pu me joindre à une partie de l'assemblée de l'autre bout du pays. Le SCFP 1867 se penchera sur la protection du travail de ses membres et exigera des clauses d'interdiction de sous-traitance et de sécurité d'emploi.

Dans le secteur des soins de longue durée, nous achevons les propositions destinées à la prochaine ronde de négociations. Une des grandes priorités sera l'augmentation du ratio de soins à 4.1. La pandémie a bien montré à quel point les soins de longue durée sont négligés partout au pays, et la Nouvelle-Écosse ne fait pas exception. Il est maintenant temps d'en faire une priorité.

Terre-Neuve-et-Labrador

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador propose encore une fois de modifier sa loi sur les prestations de retraite (*Pensions Benefit Act*) « afin de faciliter le déblocage des fonds de retraite en cas de difficulté financière ». Ces changements sont envisagés « pour les personnes qui ont transféré des fonds d'un régime enregistré d'épargne-retraite vers un instrument d'épargne-retraite immobilisé ». Pour le gouvernement, le déblocage « en cas de difficulté financière » est une réponse de politique publique à la crise de la COVID-19.

De nombreux travailleurs de la province ont vécu des difficultés financières à cause de la COVID-19 et nous avons fait une promotion vigoureuse de programmes de soutien au revenu pour ceux qui subissaient diverses pressions personnelles pendant la pandémie. Mais nous nous opposons absolument au choix du gouvernement de débloquer les régimes de retraite comme réponse de politique publique à la pandémie. Des individus ne devraient pas avoir à puiser dans leurs épargnes pour survivre pendant une crise de santé publique d'une ampleur historique. Tous les ordres de gouvernement sont beaucoup mieux placés pour répondre aux défis que doivent surmonter les individus. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador devrait clairement exiger de meilleurs transferts sociaux fédéraux, des fonds d'urgence additionnels pour la COVID-19 et l'accès à la capacité d'emprunt fédérale pour offrir un soutien critique aux citoyens de T.-N. en ces temps de crise.

Les négociations générales dans le secteur public pour les conseils scolaires, les soins de santé, les maisons de transition et les foyers collectifs, ainsi que pour Logement T.-N. se poursuivent. Tous les groupes, saufs les bibliothèques publiques, ont terminé leur premier échange de propositions avec les employeurs. Une proposition du

gouvernement concernant une plus grande intégration du Régime de pensions du Canada (RPC) au Régime de retraite de la fonction publique (Public Service Pension Plan ou PSPP) demeure le point d'achoppement, car il tente de refiler ses hausses de cotisations au RPC aux travailleurs du secteur public en sabrant leur régime de retraite. Le SCFP-T.-N. a mobilisé ses membres et collaboré avec deux autres syndicats pour bloquer la modification demandée au PSPP.

Le nouveau premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador a créé un groupe de travail sur la santé pour « réimaginer le système de soins de santé afin de mieux offrir les services de manière à répondre aux besoins des gens des collectivités de toute la province ». Cette « réimagination » doit avoir lieu sur un horizon de dix ans et six comités travailleront à des dossiers comme la population vieillissante, la technologie numérique, les services hospitaliers, les soins de santé primaires, la qualité des soins et les déterminants sociaux de la santé. Le SCFP surveillera ces travaux de près pour qu'aucun programme d'austérité et de privatisation ne domine la « réimagination ».

Québec

Une autre victoire importante en équité salariale pour des membres du SCFP! Les adjointes à l'enseignement universitaire dans le secteur parapublic ont vu la juste valeur de leur emploi reconnue grâce à une plainte portant sur l'évaluation erronée de cette catégorie d'emploi que le gouvernement avait établie. Ces travailleuses sont responsables du fonctionnement administratif de l'enseignement universitaire et voient aux relations internes et externes. Nos membres recevront une augmentation de salaire de 4,75% et ce, rétroactivement à janvier 2011. Une décennie complète de discrimination salariale, mais enfin un redressement!

Le secteur du transport terrestre du SCFP-Québec a lancé une campagne pour rappeler aux québécoises et québécois qu'il y a plusieurs excellentes raisons pour maintenir et renforcer l'offre en transport collectif. Celle-ci sera déployée sur les lieux de travail de nos milliers de membres ainsi que sur les réseaux sociaux pour joindre un plus grand public. Elle soulignera certaines des 1001 raisons pour aimer le transport collectif. Celui-ci demeure un bon moyen de consommer local, de relancer l'économie, de favoriser des habitudes de vie saines, de respecter l'environnement et de se déplacer de façon rapide, efficace et sécuritaire.

Lors d'une assemblée générale virtuelle, les membres de la section locale 9875 (STEEN) travaillant dans les centrales énergie électrique nord ont ratifié à 84,7 % l'entente de principe intervenue avec la multinationale Rio Tinto. Ce nouveau contrat de travail prévoit une augmentation du nombre de syndiqué.e.s au sein de la division Énergie électrique de Rio Tinto. Toutes les tâches de l'accréditation demeurent protégées de la sous-traitance par les mécanismes prévus dans la convention négociée.

Pour la première fois de son histoire, le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301) a tenu une assemblée générale en voiture dans un ciné-parc pour proposer à ses membres de voter un mandat d'exercer des moyens de pression pouvant aller jusqu'à une grève générale illimitée. Un nombre remarquable de personnes se sont prévaluées de leur droit de vote, soit 2846 membres, et ont voté en faveur du mandat à 97,2 %. Malheureusement, les pourparlers piétinent avec la Ville de Montréal qui ne semble pas vouloir négocier de bonne foi. Les cols bleus de Montréal sont sans contrat de travail depuis décembre 2017. Depuis ce temps, ils ont eu 57 séances de négociation, mais les échanges n'ont pas été fructueux. La Ville ne prend pas suffisamment en considération tous les efforts déployés par nos membres et ce, particulièrement en cette période de crise sanitaire.

Ontario

Le SCFP-Ontario continue de mener la lutte pour la protection des travailleurs pendant la pandémie. Le 6 octobre, le médecin hygiéniste en chef a émis la directive n°5, qui stipule clairement que les masques N-95 ou de protection supérieure, les visières de protections et d'autres équipements doivent être fournis au personnel de la santé travaillant en première ligne dans les établissements de soins de longue durée ou les hôpitaux aux prises avec des éclosions de COVID-19, entre autres améliorations.

Les normes améliorées prévoient que « si un travailleur de la santé entre en contact avec un cas suspect, probable ou confirmé de la COVID-19 chez un patient ou un résident où une distance de 2 mètres ne peut être assurée, le travailleur de la santé peut déterminer si un respirateur N95 ajusté ou une protection équivalente ou supérieure approuvée est nécessaire et doit bénéficier de cette précaution supplémentaire ».

Le CSHO-SCFP, l'UIES et Unifor avaient demandé un examen judiciaire pour abroger la directive précédente. Avec les normes améliorées, la demande d'un examen judiciaire de la directive n° 5 sera retirée.

Le SCFP 4392, qui représente les travailleurs de l'Association pour l'intégration communautaire de Guelph Wellington, a lancé une nouvelle campagne en ligne en réponse à la fermeture soudaine de six lieux offrant un programme de jour qui soutient les adultes ayant des déficiences développementales.

Ces fermetures soudaines ont laissé de nombreux participants au programme et leurs parents et soignants sans soutien, eux qui en ont pourtant très besoin. Beaucoup des personnes touchées par les fermetures vivent dans des secteurs où il n'existe tout simplement pas de solution de rechange.

La nouvelle campagne en ligne comprend une lettre que les participants au programme, les membres de la collectivité, les parents d'adultes ayant des déficiences de développement et les travailleurs des services de développement peuvent signer. Les lettres seront transmises à la directrice exécutive de l'Association pour l'intégration communautaire de Guelph Wellington, Laura Hanley, aux membres des conseils d'administration respectifs et aux députés des secteurs touchés par la fermeture du programme de jour.

Le CSCSO se prépare aux négociations qui commenceront en 2022. À la fin de l'été, le Conseil a réglé de nombreux griefs sur le financement négocié dans la dernière ronde. Les conseils devaient utiliser 78 millions de dollars par année pour créer jusqu'à 1 300 emplois du SCFP mais l'entente n'a pas été respectée. Le règlement permettrait de reporter l'argent non utilisé de la première année de la convention collective et d'ainsi créer plusieurs centaines d'autres emplois pour les membres du SCFP.

Pendant des décennies, les membres du SCFP en Ontario ont mené la lutte pour des normes de soins légiférées, depuis que Mike Harris les a éliminées en 1996. Les libéraux de l'Ontario ont fait campagne en faveur d'un retour aux normes de soins en 2003, mais ils n'ont pas donné suite à leur engagement.

En 2018, le NPD-Ontario a présenté de nouveau un projet de loi émanant d'un député déposé en 2016, le projet de loi 13, qui demandait de modifier la *Loi sur les soins de longue durée* afin d'offrir des normes de soins minimales de quatre heures par résident, par jour. Des rassemblements et des moyens d'action au travail ont été organisés en appui au projet de loi 13, ainsi qu'une journée de lobbying en 2019. Après bien des efforts et une invitation aux membres de tous les secteurs de la province à communiquer avec leurs députés provinciaux, le projet de loi a franchi l'étape de la deuxième lecture avec l'appui de tous les partis.

Au début de novembre, avant le budget, les conservateurs de Doug Ford ont annoncé qu'ils passeraient à quatre heures de soins. Ils n'ont pas l'intention de légiférer sur cette norme, ce que nous jugeons essentiel, car nous voulons éviter que la norme de soins puisse être annulée d'un trait de plume. Les résidents des foyers de soins de longue durée en Ontario ont besoin d'un changement durable. Nous sommes aussi préoccupés par l'échéancier du gouvernement et par le fait que nous n'avons pas encore vu d'engagement financier pour ce plan. Mais un engagement public et l'assurance que nous participerons au processus sont un important pas en avant.

Le militantisme des membres et des alliés en faveur des normes de soins est entièrement appuyé par les recommandations d'experts dans ces domaines, les propres experts du gouvernement et les enquêteurs externes. Le mouvement que nous avons vu dans les soins de longue durée a été rendu possible grâce au dévouement des membres et des leaders syndicaux qui ont toujours priorisé cet enjeu, même si notre attention se tournait parfois dans d'autres directions.

Manitoba

Les cas de COVID se multiplient au Manitoba, ce qui impose un stress sans précédent au système de soins de santé de la province. La capacité des unités de soins intensifs a atteint sa limite partout dans la province. De récentes éclosions dans les foyers de soins de longue durée privés ont eu de sérieuses conséquences pour les résidents et le personnel, dont la perte d'un membre, et ont exigé une intervention gouvernementale.

Tout au long de cette crise, nous avons lutté avec acharnement pour que les droits de nos membres en matière de santé et de sécurité soient respectés et protégés. Nous avons gagné des droits pour nos travailleuses des soins à domicile, qui ont maintenant l'information sur les clients dont elles ont besoin avant de se rendre à leurs domiciles. Des griefs collectifs ont été déposés partout dans la province pour assurer l'accès à l'équipement de protection individuelle (EPI). Et nous continuons à nous attaquer au problème du manque de personnel dans le secteur.

Entre-temps, nous nous rapprochons des négociations attendues de longue date dans le secteur de la santé pour nos 18 000 membres. Un comité provincial de négociation formé de membres de nos sections locales de la santé est en train de mettre la dernière main aux propositions et la formation sur les négociations se poursuit.

Des préparations aux négociations sont aussi en cours dans les secteurs des municipalités et des commissions scolaires. Nous avons réussi à limiter les mises à pied, mais nous pensons que les négociations seront difficiles et nous travaillons à coordonner les propositions des tables de chaque secteur.

Le 23 octobre, on annonçait que le gouvernement provincial ordonnera un gel salarial pour tous les groupes de négociations chez Hydro. Cette directive était incluse dans la lettre de mandat adressée à Hydro-Manitoba par les ministres des Finances et des Services de la Couronne. Par ailleurs, la FIOE négocie depuis deux ans avec la société d'État, ce qui n'est pas de bon augure pour le SCFP 998, dont la convention collective arrive à échéance le 31 décembre 2020.

Saskatchewan

Les citoyens de la Saskatchewan sont allés aux urnes cet automne pour voter aux élections provinciales, municipales et scolaires.

Les élections provinciales ont reporté au pouvoir le premier ministre Scott Moe et son Saskatchewan Party, qui ont conservé un gouvernement majoritaire avec 48 sièges. Le NPD a gardé 13 sièges. Nous avons eu la joie de voir élire deux membres de notre famille du SCFP. En effet, Meara Conway, membre de la section locale 1949 du SCFP, et Vicki Mowat, ancienne membre de la section locale 3287 du SCFP, sont désormais députées provinciales néo-démocrates à l'assemblée législative. Fait inquiétant, le Buffalo Party of Saskatchewan (une version d'extrême-droite du mouvement « Wexit » avec un nouveau nom) a reçu presque 3 % des voix, et encore plus dans certaines circonscriptions.

Sur la scène municipale, à Regina, bien que le maire Fougere ait été défait par Sandra Masters, qui s'était présentée en promettant des économies de 15 %, cinq nouveaux candidats appuyés par le mouvement syndical ont été élus conseillers, dont l'ancienne recherchiste du SCFP Cheryl Stadnichuk. À Prince Albert, le conseiller syndical du SCFP Tony Head s'est joint à deux autres membres du SCFP au conseil. À Saskatoon, le maire Charlie Clark a été réélu et nous avons de bonnes relations avec une majorité au conseil.

Le SCFP 5430 a organisé une excellente assemblée générale annuelle de deux jours sur Zoom au début d'octobre et tiendra des réunions sur Zoom avec les membres des cinq régions pour continuer le processus des mises en candidature et d'approbation des règlements. La section locale a aussi accueilli les 180 nouveaux membres du laboratoire provincial Roy-Romanow.

Les négociations continuent dans les secteurs des municipalités et de l'éducation. En éducation, on constate un tendance claire à de nouvelles ententes axées sur les salaires et la durée. Trois sections locales ont accepté de prolonger de deux ans leurs conventions collectives, avec des hausses de salaires de 2 % pour chaque année. La durée des ententes municipales tend à être plus longue, avec des règlements salariaux légèrement plus faibles, mais les concessions et les propositions de traitement avec disparité ont pu être évitées. Certaines sections locales ont même obtenu des améliorations des clauses et des avantages sociaux.

Alberta

La pandémie a durement frappé l'Alberta cet automne. Les cas augmentaient presque quotidiennement et le gouvernement provincial hésitait à imposer des restrictions pour empêcher la propagation parce qu'il s'inquiétait de la situation de l'économie locale.

C'est une vision étrange, c'est le moins qu'on puisse dire, mais cohérente avec les autres décisions prises par le gouvernement Kenney, comme se chicaner avec les médecins de la province, ou mettre à pied 11 000 membres du personnel de soutien de la santé, en pleine pandémie mondiale. Ces mises à pied nuiront aux membres du SCFP, car leurs emplois seront soit sous-traités, soit carrément éliminés.

Et le gouvernement ne s'arrête pas en si bon chemin. Après s'en être pris aux syndicats en adoptant une loi qui sabre les droits prévus dans les régimes de retraite de la fonction publique (loi 22) et affaiblit fondamentalement notre existence par des restrictions financières et politiques perturbatrices (loi 32), nous attendons maintenant une loi qui réduira les salaires du secteur public de 4 %.

Dans le secteur des soins de longue durée, les salaires additionnels promis pour certaines catégories sont embourbés dans les contestations judiciaires et la paperasserie. Nous avons déposé des plaintes pour pratique de travail déloyale, dont quelques-unes se sont réglées par des ententes financières qui ont enfin été refilées aux membres. En Alberta, les interdictions de mouvement de personnel entre établissements ne sont pas aussi strictes que dans d'autres provinces. Avec la montée des cas de COVID, on craint pour la sécurité des travailleurs et des résidents des foyers de soins de longue durée.

Colombie-Britannique

Après des élections provinciales tenues en octobre, le NPD-C.-B. a formé un gouvernement majoritaire pour la première fois depuis 1996. Ayant obtenu 47,7 % du vote populaire, les néo-démocrates ont fait un score impressionnant en gagnant 16 nouveaux sièges à l'assemblée législative. Les résultats électoraux sont significatifs pour les membres du SCFP de tout le pays, car le premier ministre John Horgan et les membres de son cabinet apportent une importante perspective progressiste à la table lorsqu'ils rencontrent leurs homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Lisa Beare, membre du SCFP 4078, et Rachna Singh, membre du personnel du SCFP, ont toutes deux été réélues, et elles seront rejointes à l'assemblée législative par Dan Coulter, membre du SCFP 3787 du SCFP, et par Jennifer Whiteside, ancienne membre du SCFP et secrétaire et directrice administrative du SEH. Trois autres membres étaient candidats mais n'ont pas réussi à se faire élire pour cette fois : Sylvia Lindgren (SCFP 523) dans Shuswap, Bryn Smith (SCFP 728) dans Surrey-White Rock et Cory Longley (SCFP 2043) dans Peace River South. Je félicite et remercie celles et ceux qui se sont présentés aux élections, ainsi que les nombreux membres du SCFP et membres du personnel qui ont travaillé bénévolement à la campagne.

Des élections partielles locales sont aussi en cours dans la province et d'autres sont attendues. Nos sections locales participent au processus, en recrutant et en appuyant des candidates et candidats progressistes.

Nos membres des secteurs provinciaux ont tous obtenu des conventions collectives pour cette ronde, mais les négociations continuent ailleurs dans la province dans les secteurs des municipalités et des bibliothèques. Grâce au travail acharné et à la détermination de nos comités de négociation, nous obtenons des ententes équivalentes à celles d'avant la pandémie. Nos sections locales des municipalités et des bibliothèques continuent à faire pression sur les employeurs pour qu'ils recommencent à offrir les services et rappellent les membres toujours mis à pied et elles sont prêtes à riposter à tout employeur qui tenterait d'invoquer l'excuse de la pandémie pour réduire ou privatiser nos services publics.

Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)

En 2017, le SEH a lancé une stratégie de négociation coordonnée pour les 11 unités de négociation de son secteur des services de soutien à contrat de la régie, où il représente plus de 4 300 membres dans quatre régions de la santé. Le but était d'obtenir une convention équitable et, à terme, de négocier une entente de sécurité d'emploi avec les régions de la santé. Pour y arriver, le syndicat a entrepris une campagne à grande échelle et mobilisé des milliers de travailleuses et travailleurs.

En 2020, nous avons de nouveaux défis à relever. La COVID a rendu impossible la tenue d'une conférence sur les négociations au printemps, mais toutes les conventions collectives sont arrivées à échéance le 30 septembre. Maintenant, en utilisant les plateformes électroniques, nous devons élire 11 comités de négociation dans le Grand Vancouver, la Vallée du Fraser et l'Île de Vancouver sud. Le projet est important et compliqué, et il est encore exacerbé par la démographie du secteur.

Une fois les comités de négociation élus, nous mènerons des sondages sur les demandes et rassemblerons virtuellement les comités de négociation pour élaborer notre approche coordonnée. Nous avons de grands espoirs pour cette ronde de négociations, qui devrait commencer au début de 2021.

Transport aérien

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nos membres du secteur du transport aérien ont été les plus durement touchés par les mises à pied et les congés forcés. Depuis le printemps, nous incitons le gouvernement fédéral à adopter des mesures spécifiques pour soutenir le secteur du transport aérien. Des rencontres ont eu lieu entre des ministres, le CTC et des affiliés représentant les travailleurs du secteur mais, malgré nos efforts collectifs, le gouvernement Trudeau fait la sourde oreille aux besoins de l'industrie du transport aérien.

Les compagnies aériennes ont dû faire de difficiles choix pour survivre à court terme et ces effets économiques à court terme menacent maintenant la viabilité à moyen et long terme de l'industrie au Canada. Le gouvernement Trudeau est à la traîne de nombreux autres pays qui offrent un soutien spécifique à l'industrie dans ce secteur. Le gouvernement devrait investir directement dans l'industrie en recevant une participation en capital en retour, ce qu'ont fait des gouvernements européens comme ceux de la France et de l'Allemagne. Par exemple, l'investissement de Berlin dans Lufthansa lui donnera une participation de 20 % dans l'entreprise et deux sièges au conseil d'administration. Non seulement cette méthode est-elle un investissement plutôt qu'une dépense, elle permet aussi l'accès à l'information et une meilleure supervision de l'utilisation des fonds publics. Le gouvernement devrait certainement placer l'intérêt des travailleurs de l'aviation au cœur de toute aide financière accordée aux lignes aériennes canadiennes.

Le SCFP a demandé aux ministres Freeland (Finances) et Garneau (Transports) de rassembler les intervenants de l'industrie pour élaborer une stratégie du transport aérien au Canada en réponse à la crise. Cette stratégie devrait inclure la planification de la main-d'œuvre du secteur et des communications claires pour assurer l'adhésion de la population aux recommandations sanitaires, mais aussi pour favoriser la confiance des consommateurs. La recherche dans l'industrie indique que le risque de transmission de la COVID-19 en vol est beaucoup moins élevé que l'on pourrait le croire. Le gouvernement devrait s'efforcer de contrer les fausses perceptions au sujet des risques que courent les passagers dans un avion.

Enfin, le SCFP croit qu'en plus de fournir de l'équipement de protection individuelle adéquat et des procédures pour empêcher l'exposition à la COVID-19, le recours à des tests rapides et efficaces sera essentiel à la reprise de l'industrie. Mais ce n'est certainement pas aux travailleurs de l'aviation d'assumer les coûts du dépistage et des exigences de quarantaine.

Rapport sur le recrutement

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020, le SCFP a accueilli dans ses rangs 626 nouveaux membres : 58 dans le secteur de la santé, 92 dans les municipalités, 279 dans les services sociaux, 125 dans la sécurité, 22 dans les transports et 50 au SEH.

En ce moment, 68 nouvelles campagnes sont en cours. Si elles réussissent, elles permettront d'accroître notre effectif de 14 815 membres. En outre, six demandes d'accréditation présentées aux commissions des relations de travail pourraient nous permettre de syndiquer 1 493 nouveaux membres.

Malgré les défis que nous impose la COVID-19, nous poursuivons nos projets de syndicalisation partout au pays.

Dans la région de l'Atlantique, nous mettons à jour notre repérage afin d'identifier de nouveaux projets d'organisation.

Dans la région des Maritimes, l'Association des professeurs de l'Université de St. Thomas est intéressée à se joindre à la section locale 5083 du SCFP. Les sauveteurs du Nouveau-Brunswick ont aussi pris contact avec le SCFP pour se faire représenter. Nous explorons les options de syndicalisation pour ces groupes.

Au Québec, nous avons plusieurs campagnes d'organisation en marche. Une demande d'accréditation devrait être déposée bientôt au CCRI pour douze débardeurs au service de QSL. Une campagne est en cours pour syndiquer les 100 cols blancs et employés professionnels de la division de la Croix-Rouge du Québec et les 400 de la division nationale. Une quarantaine d'employés de la municipalité d'Oka ont joint nos rangs en signant des cartes de membres. En outre, des efforts sont en cours pour intégrer 450 employés de Cogeco à la section locale 3624 du SCFP.

En Ontario, la pandémie a finalement eu raison des réticences de la Commission des relations de travail de l'Ontario à l'égard des preuves d'adhésion électroniques et des demandes et soumissions par courriel.

La pandémie a aussi mis en évidence les lacunes et les inégalités de nombreux milieux de travail. De plus en plus de groupes nous appellent pour en savoir plus sur l'adhésion au SCFP. Il y a eu, notamment, des campagnes à l'Université de Waterloo (de 2 000 à 3 000 membres potentiels), une campagne pour libérer quatre unités du NOWU à l'hôpital Mt. Sinai et plusieurs campagnes visant de 400 à 600 travailleurs dans les hôpitaux de Toronto, à la santé publique de Peel, aux services communautaires LOFT et au conseil scolaire du district régional de York.

Des restructurations ont lieu dans de nombreux secteurs. Bon nombre des actuelles fusions arrivent dans des situations où les deux milieux de travail sont déjà représentés par le SCFP, mais dans des secteurs où se tiendront sans doute des votes de représentation dans un proche avenir. Nous commençons également à voir des fusions de milieux de travail représentés par le SCFP et le SEEFPO et qui jouent un rôle actif dans des campagnes visant à bâtir l'appui et à protéger l'effectif existant dans les secteurs des municipalités, de la santé et des services sociaux.

Au Manitoba, les efforts portent sur les votes de représentation dans les divisions scolaires, ainsi que sur d'autres votes dans le secteur de la santé. La région continuera à relever les défis de recrutement et à répondre aux besoins dans ces secteurs.

En Alberta, huit campagnes pourraient permettre d'accueillir 650 nouveaux membres dans le secteur de l'éducation, dans l'intégration communautaire et dans les régions municipales rurales. Nous continuons à nous adapter au recrutement dans un monde de COVID. Des séances d'information sur ZOOM ont été organisées, des signatures de cartes électroniques ont été mises en place et on utilise PayPal pour acquitter les frais d'admission dans d'autres campagnes.

En Colombie-Britannique, nous nous efforçons d'accroître la syndicalisation dans nos milieux de travail existants. Avec la réélection du NPD-C.-B., nous sommes confiants que des changements positifs auront lieu à la Commission des relations de travail. Nous espérons aussi qu'un gouvernement néo-démocrate majoritaire réinstaurera l'accréditation par vérification des cartes.

À la fin du printemps et pendant l'été, le recrutement a ralenti au SEH. Mais avec la deuxième vague de COVID qui balaie le Lower Mainland et d'autres parties de la province, les travailleurs craignent de nouveau pour leur santé et leur sécurité, ainsi que pour les niveaux de dotation en personnel, et de nouvelles campagnes de recrutement sont en marche. En plus de la syndicalisation dans les secteurs des soins de longue durée, de l'intégration communautaire et des établissements de vie autonome, on constate un intérêt renouvelé chez les agents de sécurité au service d'entrepreneurs dans les régions de la santé.

In memoriam et notes personnelles

J'offre mes sincères condoléances aux familles des membres, des membres du personnel actif et des retraités du SCFP qui sont décédés au cours de la période couverte dans le présent rapport.

Membres

- Jean Claude Dianzenza SCFP 204
- Aurele Poirier SCFP 4721
- Diane Vandervelde SCFP 3403
- Traci Roy SCFP 2141
- Monique Buote SCFP 4270
- Robyn Crane SCFP 488
- Ingrid Salt SCFP 1329

- Richard Sangster SCFP 4184
- Malcolm MacKay SCFP 1867

Membres du personnel à la retraite

- Judith Wegren Bureau national
- John Malthouse Bureau régional de l'Alberta
- Susan Barton Bureau régional des Maritimes
- Richard Anderson Bureau régional de l'Atlantique

Amis du SCFP

- John Orvay Avocat en droit constitutionnel

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:tp/sec